

COPIES : M. VUILLEMIN, Y. MUEL, V. MANGEARD, MA GALILEE, C DIEUX  
P. LAHACHE, I. MAQUAIRE, G. VIARD, P. ANTOINE, S. THIEBAUT, M. ACHAOUI

**VILLE DE PULNOY**  
CR N°2012-56/SA/MAG

## **Réunion Conseil Municipal du 10 mai 2012**

**Étaient présents** : MM ROYER FEUILTAINE PICCOLI ROYER PERROLLAZ HOUDRY BOISSEZ  
BROUSSIER WEHRLÉN PELTIER CASTELA SIMON GEORGES OGIEZ MARCHAL-BATT  
DEVITERNE GOUDOUT MILLOT

**Absents excusés** :

G. NICOLA a donné pouvoir à M. PICCOLI  
M. VULCANO a donné pouvoir à F. PERROLLAZ  
A. ANDRE a donné pouvoir à C. SIMON  
JM HEINLY a donné pouvoir à N. HOUDRY  
JM MICHEL a donné pouvoir à D. DEVITERNE  
JF PICCOLI a donné pouvoir à M. ROYER  
A. FROMENT a donné pouvoir à D. FEUILTAINE  
S. DUSSIAUX a donné pouvoir à G. ROYER

**Absente** : S. VAGUENEZ

**Secrétaire** : P. BROUSSIER

Approbation du conseil municipal du 29 mars 2012 : pas d'observation

Suite à l'élection de François Hollande à la Présidence de la République, le Maire souhaite bonne chance et pleine réussite au nouveau Président. Il ajoute que, même si le débat politique local continue, le Conseil Municipal se fait comme devoir de respecter la parole et la fonction du Président de la République.

Communication au Conseil Municipal des décisions prises par le Maire en vertu de l'article L2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales : pas d'observation.

Le Maire informe l'assemblée que deux courriers sont parvenus en mairie, après l'envoi des convocations au Conseil Municipal. Ces deux courriers, l'un du collège et l'autre de l'association Handiffgolf, sollicitent des subventions pour des rencontres sportives devant avoir lieu fin mai et début juin. Le Maire demande donc l'autorisation au Conseil Municipal d'inscrire à l'ordre du jour ces deux questions. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

### **1) Cantine scolaire : actualisation des tarifs pour la rentrée 2012**

M. Piccoli donne lecture et commente le projet de délibération.

Considérant l'augmentation importante (+4%) du prix facturé par le fournisseur de repas, N. Goudout souhaite connaître le degré de satisfaction de la commune sur la prestation de API.

M. Piccoli répond que la satisfaction est mesurée à travers plusieurs « outils » :

- premièrement, une commission restauration se réunit tous les trimestres ; elle est composée du prestataire API, de personnel administratif, de personnel d'animation, de la Directrice Générale des Services, de l'élue en charge, de représentants des parents d'élèves.
- deuxièmement, une enquête de satisfaction est régulièrement distribuée aux enfants, leur permettant ainsi de s'exprimer sur la qualité, la quantité, la présentation des repas, la propreté des locaux, des couverts etc.
- enfin, un tableau est régulièrement rempli par les animateurs, afin de noter les mets qui plaisent ou déplaisent particulièrement aux enfants.

M. Piccoli explique que ces différents outils font ressortir l'entière satisfaction du service cantine. Les parents se montrent extrêmement satisfaits : les mets sont variés, les repas équilibrés. Jusqu'à présent, aucune personne n'a manifesté de mécontentement. Les parents sont également satisfaits des animations. M. Piccoli rappelle qu'en effet, il ne s'agit pas d'une garderie et que des animations variées sont proposées aux enfants, dans des locaux adaptés.

Pour compléter la réponse de M. Piccoli, le Maire précise que l'augmentation de 4% s'applique sur 2 ans, puisqu'en 2011, les prix facturés par API n'ont pas subi d'augmentation. Le Maire souligne le temps passé sur ce dossier par M. Piccoli, qui en connaît parfaitement le contenu.

Vote : à l'unanimité

**2) Rencontres scientifiques enseignants-élèves : demande par l'Inspection Académique d'occuper la salle Roger Galmiche à titre gratuit**

M. Ogiez donne lecture du projet de délibération.

Le Maire précise que cette occupation du centre socio-culturel pourrait être facturée à l'Education Nationale mais que la commune, en accordant la gratuité, contribue à ces journées éducatives.

**3, 4, 5) Construction du nouveau Centre de Rencontre :**

- **Demande de subvention à la Préfecture de Région au titre du FEDER**
- **Demande de subvention à la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail)**
- **Demande de subvention à la Fondation de France**

D. Feuiltaine donne lecture du projet de délibération.

Il s'agit de 3 demandes de subvention pour la construction du nouveau Centre de Rencontre. Les dossiers seront envoyés à la Préfecture de Région, à la CARSAT et à Fondation de France.

Le Maire précise que le Président du Conseil Régional a adressé un courrier aux communes expliquant que les informations transmises aux communes par des cabinets privés (souhaitant vendre leurs services de montage de projet) sur la non-consommation des fonds européens sont fausses, puisque la quasi-totalité des fonds sont consommés.

Vote pour les 3 questions : à l'unanimité

**6) Voyage du collège Edmond de Goncourt – demande de subvention pour :**

- **une sortie au Centre Pompidou et à la maison de Robert Schuman**
- **une sortie au Mémorial Charles de Gaulle**

D. Feuiltaine donne lecture du projet de délibération.

Le Maire précise que l'éducation en collège n'est pas une compétence communale mais que pour autant, la commune souhaite apporter son soutien.

Vote : à l'unanimité

**7) Association FCPE : demande de subvention au titre de l'année 2012**

D. Feuiltaine donne lecture du projet de délibération.

Vote : à l'unanimité

**8) Demande d'aide financière d'une famille pour un voyage scolaire**

D. Feuiltaine donne lecture du projet de délibération.

Vote : à l'unanimité

**9) Modification du tableau des effectifs communaux**

Le Maire informe l'assemblée que la question doit être retirée de l'ordre du jour car l'avis de la Commission Administrative Paritaire n'est pas parvenu en mairie.

**10) Dossiers de demande de subvention de particuliers au titre des économies d'énergie**

F. Perrollaz donne lecture du projet de délibération.

Vote : à l'unanimité

**11) Demande de subvention du collège pour des compétitions sportives :**

- **championnats inter académiques de golf**
- **championnats inter académiques de kayak-polo**

N. Houdry donne lecture du projet de délibération.

N. Goudout fait remarquer que la somme allouée est peu élevée.

Le Maire répond que la somme allouée est celle demandée par le collège.

Vote : à l'unanimité

**12) Trophée handigolf de Lorraine les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juin : demande de subvention de l'association Handiffgolf pour l'organisation**

N. Houdry donne lecture du projet de délibération.

Le Maire insiste sur la nécessité de soutenir le sport handicapé.

Vote : à l'unanimité

Fait à Pulnoy, le 15 mai 2012

Le Maire,



Gérard ROYER



Le secrétaire de séance,



Pierre BROUSSIER